

## Saint-Léger : la musique en soutien

La résidence pour personnes âgées Saint-Léger a noué un partenariat avec l'orchestre « Les Siècles », grâce à la participation d'une caisse de retraite, pour que quelques musiciens interviennent auprès d'un public âgé, souffrant de troubles du comportement.



« Nous sommes convaincus que participer à une activité musicale de qualité mobilisant les aspects sensoriels, émotionnels et moteurs du résident, améliore nettement son bien-être. Nous misons sur une baisse de l'agitation liée à la désorientation », nous explique Claire Gandon, directrice.

Les séances se déroulent en présence et en partenariat avec la psychomotricienne de l'établissement.

Cette intervention permet également aux résidents ayant des troubles de la mémoire de prendre du plaisir avec les autres et d'éviter l'isolement. La mémoire affective étant souvent mieux conservée, ces séances permettent

de renforcer l'empreinte positive qu'ils peuvent avoir, facilitant leur participation générale et le sentiment de reconnaissance, apaisant.

L'intervention des Siècles permet également de faire travailler la mémoire et de faire revivre des souvenirs (réminiscence).

L'équipe suit un programme d'une dizaine de séances. Exemple d'une des séances, « Renaissance / Baroque » :

- **Culture** : ornementation / naissance de l'opéra (Monteverdi/ Rossi/Corelli)
- **Interprétation** : La folia (Corelli) /ornementation (Corelli opus 5)/ Geminiani / Haendel (Sonates pour flûte)
- **Participatif** : Belle qui tiens ma vie (chanson à apprendre sur les 2 séances) / Percussions : Tourdion/Folia.  
Puis vidéo et écoute de ce qui a été réalisé.

Le groupe de 14 personnes et les musiciens préparent une restitution de cette activité, qui aura lieu cette semaine. Encore une preuve de l'insertion de l'orchestre des Siècles dans la vie locale !